



SAS EOLA Développement, 120 rue de Hoëdic, 44850, Ligné - Sté par Actions Simplifiée à capital variable - RCS Nantes 789 573 425  
<http://eoliennes-ancenis.fr/> [contact@eoliennes-ancenis.fr](mailto:contact@eoliennes-ancenis.fr)

## Une forte activité printanière

Par Jean Martin Cheverau

Bien cher(e)s souscript(rices,eurs),

Nous vous remercions d'être venus si nombreux à notre AG du 21 avril, en espérant que le retour vers les clubs ait apporté des réponses à bon nombre de questionnements, notamment pour la valorisation de nos autorisations de construire et d'exploiter le parc de Teillé-Trans. Vous nous avez largement accordé votre confiance dans la procédure de désignation de notre Commissaire aux apports, pour le transfert de ces permis vers la SAS Eolandes.

Afin de confirmer ce transfert nous demandons à chaque club de participer à l'AG Extraordinaire du 18 juillet, dès 14h au Cellier, en y assistant ou par procuration, pour approuver cet apport.

Vous aviez également largement approuvé notre engagement sur le projet de Riaillé et depuis nous avons rencontré les services de l'état DDTM, DREAL, ARS, accompagnés par le bureau d'étude Biotope qui fera l'étude d'impact sur le site. Une première rencontre de présentation du projet a eu lieu le 5 juin (*voir photo ci-dessous*).

Notre contrat EDF-OA (Obligation d'Achat) va être signé par anticipation pour s'assurer de conserver le tarif de 82,54 €/MWh. Nous sommes également en échange avec ENEDIS pour proposer le meilleur trajet vers le poste source, le plus court et le plus judicieux pour réduire le coût et les pertes.

Nous restons à votre disposition pour toutes questions concernant les projets. Bonnes vacances

*Présentation du projet de Riaillé-Bourg Chevreuil au Groupe Technique Eolien de la DDTM le 5 juin 2018*

Conseil de Direction de la SAS EOLA Développement :

Collège des fondateurs : Jean-Martin Cheverau :

Président, Olivier Kriegk : Directeur Général, Denis Blanchard, Gérard Dupuis, Eric Juncker, Jean Rabian,

Collège des clubs : Odile Bouteldja, Philippe Branchereau, Laurent Dubost, Jean-Marc Thiercelin

Collège 3 : Nicolas Javel : Loire-Atlantique Dév. SELA

Membres suppléants : C1 : Jean-Paul Bezie, Thierry Guillet, Gilles Bourdu (EOLA), Paul Pelletier, Jean-

François Tréhorel, C2 : Luc Blond, Francis Bouard, Jean-Claude Guillot, Freddy Navarro, C3 : Hugues Delplanque

## Mise en ordre de marche !

Par Olivier Kriegk

Au terme de l'AG du 18 juillet, tout sera en ordre de marche pour que la société EOLANDES puisse construire et exploiter notre premier parc éolien citoyen de TEILLE.

Sauf que,... nos opposants persistent à freiner le bon déroulement du planning. Le fait que nous ne soyons pas un cas isolé en France agace l'ensemble de la profession, et cela va peut-être constituer une opportunité pour nous : Comme signalé dans l'édition N° 27 du début d'année, certains assureurs commencent à étudier et proposer des contrats couvrant les risques de construction sous recours.

Dans ce cadre, nous avons sollicité deux courtiers. L'un d'entre eux vient de nous faire parvenir une offre, qui pour l'instant n'est pas engageante pour l'assureur, et ils nous demandent un audit juridique supplémentaire avant de formaliser une offre ferme et définitive. Le comité de direction va étudier avec attention cette première proposition.

Il demeure que cette réponse est un signal positif, qui nous remet dans une perspective de remise en marche opérationnelle du projet.

Sur le front des CIERC, nous saluons la création d'un 59ème club à Vair sur Loire :

«Vair Eole », dont le gérant est Jean-Luc Maillet, compte déjà 9 souscripteurs.

... et n'oubliez pas que le capital de la SAS EOLA Dév. est toujours ouvert !



## CR de l'AG de l'association EOLA

Par Philippe Branchereau

Le 9 juin, les adhérents de l'association Eoliennes en Pays d'Ancenis se sont réunis en Assemblée Générale à Teillé. Outre la partie statutaire ce fut l'occasion d'aborder 2 points particuliers :

**Les économies d'énergie** avec pour la deuxième année un Défi Familles A Energie Positive qui a réuni 33 familles réparties en 4 équipes. L'un des participants nous a présenté sa marmite norvégienne, fabrication maison, qui permet d'économiser les 2/3 du temps de cuisson pour les plats qui mijotent. *(voir photo de droite)*

**Les interventions auprès des établissements scolaires.** Cette année une intervention dans une classe de 1ere SES (Sciences Economiques et Sociales) ainsi que dans deux 2 écoles primaires (Le Chêne Vert à St Herblon et Jacques Demy à Teillé) avec visite d'une éolienne.

Nous avons terminé en partageant un repas. n'hésitez pas à venir nous rejoindre.

## Merci pour votre présence ....

Par Laurent Dubost

Après notre AG statutaire et un buffet partagé, près de 50 personnes ont continué durant l'après-midi, les échanges sur nos 2 projets de Teillé et Riaillé et la stratégie de transition énergétique.

Merci pour votre participation qui non seulement vous a probablement permis de mieux appréhender les questions auxquelles le Conseil de Direction doit faire face mais aussi parce que votre présence nous apporte plus de force et de convictions afin de mener à bien ces 2 projets.

En ces périodes à la météo perturbée où la disparition des abeilles et des oiseaux inquiètent, nous tentons à notre échelle et avec les atouts de notre territoire d'apporter une contribution à la lutte contre le changement climatique et ses conséquences déjà perceptibles.

A titre personnel, je n'arrive pas à comprendre l'obstruction systématique, procédurière et fondamentalement asociale de ces associations anti-éoliennes primaires qui nuisent à la nécessaire transition écologique, et pourtant le temps presse....



## Nos actions ! rendement et valorisation

Par Jean Rabian

Le choix d'un placement de notre épargne peut se faire selon des critères différents :

- Recherche d'intérêts versés régulièrement pour constituer un complément de revenu.
- Placement d'un capital qui se valorisera au fil du temps, type Assurance vie.

Le modèle financier que nous vous avons proposé est une combinaison des deux.

Dans la longue phase de développement que nous connaissons, l'absence de recettes ne permet pas le versement de dividendes. Par contre, l'obtention des PC et de l'autorisation d'exploiter valorise les actifs de la SAS EOLA Développement.

Le transfert de ces actifs à la filiales Eolandes, au 1<sup>er</sup> juillet 2018, provoquera en retour une augmentation du capital de la **SAS EOLA Développement de 4 M€**

La trésorerie étant au 1<sup>er</sup> juillet de **1,42 M€**, la valeur de la SAS EOLA Développement sera alors de **5,42 M€**.

**136 000** actions ayant été distribuées à ce jour, la valeur unitaire de l'action sera portée à **39,85 €**.

Avec un prix de vente de l'action à 30 € en 2018, les acheteurs bénéficient encore d'une remise d'environ 25% sur sa valeur réelle.

Après la mise en service du parc, la valorisation des actions continuera au rythme du remboursement de la dette bancaire et une distribution de dividendes sera organisée, avec les associés, en fonction de la production du parc Eolandes.

### Notre agenda

AGE de la SAS EOLA Développement  
samedi 18 juillet, salle des associations  
Le Cellier

**Bonnes vacances à tous**

## Le plan d'accès à la salle des associations du Cellier



N'hésitez pas à nous envoyer vos interrogations à l'adresse  
[contact@oliennes-ancenis.fr](mailto:contact@oliennes-ancenis.fr)